

*Questions orales*

**L'hon. Walter McLean (secrétaire d'État):** Je remercie le député de sa question. J'espérais que M. Johnson me remettrait son rapport à la fin de l'année. L'enquête a été menée après consultation avec des responsables de l'enseignement postsecondaire et la plupart des gouvernements des provinces en vue d'établir un cadre pour les discussions qui ont lieu entre le secrétaire d'État et les ministres d'éducation. La réunion d'hier était une réunion de consultation qui m'a permis de prendre connaissance du point de vue des ministres de l'Éducation des provinces et des territoires.

**M. de Corneille:** Autrement dit, il n'a pas été question de l'avant-projet ni du contenu de cet important rapport.

L'UTILISATION QUE FONT LES PROVINCES DES FONDS  
FÉDÉRAUX

**M. Roland de Corneille (Eglinton-Lawrence):** Monsieur le Président, puisqu'il n'a pas été question du rapport Johnson à la réunion d'hier, les ministres des provinces ont-ils promis au ministre que les fonds fédéraux destinés à l'enseignement postsecondaire ne seront pas détournés à d'autres fins? Les provinces se sont-elles engagées à utiliser ces fonds fédéraux pour les besoins de l'enseignement postsecondaire?

**L'hon. Walter McLean (secrétaire d'État):** Monsieur le Président, les conversations que nous avons eues hier entre ministres ont porté sur les perspectives d'avenir et les priorités des provinces et du gouvernement fédéral.

Comme le député le sait, d'ici un an et demi il faudra renouveler les dispositions de l'entente conclue avec le gouvernement fédéral en ce qui concerne l'échéancier. Le gouvernement s'est engagé à consulter les provinces quant à leurs priorités et à leur communiquer les priorités fédérales en matière d'enseignement postsecondaire.

\* \* \*

LA PETITE ENTREPRISE

LA PROTECTION CONTRE LA CONCURRENCE DÉLOYALE

**M. Iain Angus (Thunder Bay-Atikokan):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État aux Petites entreprises. En remplaçant l'AEIE par Investissement Canada, le ministre le sait, le gouvernement a renoncé à examiner la question des rachats de petites entreprises par des investisseurs étrangers et il a aussi renoncé à réglementer la nature des nouvelles entreprises créées par des investisseurs étrangers. Le ministre peut-il dire à la Chambre et aux chefs de petites entreprises du Canada comment il entend s'y prendre pour protéger les petites entreprises en difficultés financières contre la concurrence excessive et peut-être déloyale provenant de sociétés étrangères bien financées, notamment des grandes entreprises franchisées dont le siège est aux États-Unis?

[Français]

**L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Petites entreprises)):** Monsieur le Président, présentement, les petites entreprises au Canada éprouvent un gain de vie. Nous commencerons sous peu une période de consultations, et nous

allons réexaminer tout l'aspect relatif au financement des petites entreprises, et suite à ces consultations, nous prendrons les mesures qui s'imposeront pour que les petites entreprises continuent à progresser et à fournir l'emploi qu'elles génèrent déjà au Canada.

[Traduction]

LE RÉINVESTISSEMENT DES BÉNÉFICES

**M. Iain Angus (Thunder Bay-Atikokan):** Monsieur le Président, le ministre ne reconnaît-il pas que, le pourcentage de l'actif des petites sociétés appartenant à des Canadiens ayant nettement augmenté depuis 1971, une plus grande partie des bénéfices de ces sociétés seront réinvestis au Canada au lieu de sortir du pays? Peut-il nous dire quelles mesures il entend prendre pour que les bénéfices réalisés au Canada par des sociétés étrangères soient réinvestis ici, comme il se doit?

[Français]

**L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Petites entreprises)):** Monsieur le Président, les investissements étrangers au Canada n'auront pas pour but de réduire le nombre d'emplois canadiens; ils vont favoriser, comme je le disais, grandement les entreprises canadiennes et Investissement Canada va veiller à ce que l'argent continue à être réinvesti au Canada et génère des emplois.

\* \* \*

[Traduction]

LES PÊCHES

LES CONSERVERIES D'ŒUFS DE HARENG

**M. Gérald Comeau (South West Nova):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. Les conserveries d'œufs de hareng de la région de l'Atlantique réalisent désormais à l'exportation un chiffre d'affaires qui s'élève à des millions de dollars. Le ministre pourrait-il demander à ses collaborateurs d'étudier le problème de l'utilisation des déchets que le gouvernement précédent a négligé et nous dire quelles solutions pourraient être retenues pour la saison 1985? Va-t-il demander à ses fonctionnaires d'envisager de trouver des débouchés pour les sous-produits, de manière que ces entreprises puissent s'équiper pour congeler ou saler les sous-produits du hareng?

**L'hon. John A. Fraser (ministre des Pêches et des Océans):** Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de South West Nova d'avoir soulevé cette question importante dont l'ancien gouvernement ne s'était pas occupé. Il est tout à fait exact que de grandes quantités de harengs ont été perdues l'année dernière parce que les sociétés qui mettent en conserve les œufs de hareng ne disposaient pas des machines voulues pour transformer les résidus en aliments. On a ainsi perdu beaucoup de protéines.

J'ai demandé aux fonctionnaires de mon ministère d'étudier la question. Je peux annoncer au député que celle-ci sera abordée en janvier avec le comité consultatif. Je le remercie d'avoir soulevé cette question.